Syndicat National FORCE OUVRIÈRE
des Finances Publiques

C.A.P. Centrale du 24 juin 2009 (filière gestion publique)

Agents d'Administration du Trésor public

Déclaration liminaire des élus F.O.-DGFiP

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour émettre un avis sur le tableau d'avancement au grade d'Agent d'Administration Principal du Trésor public de 2ème classe et de 1ère classe.

Nous avons dénoncé à plusieurs reprises les effets pervers générés par la déconcentration des propositions au niveau des départements en matière d'égalité de traitement des fonctionnaires.

De plus, la déconcentration du nombre des possibilités en fonction du nombre d'agents ayant vocation dans le département conduit à une différence d'accès au grade selon que la moyenne d'âge est élevée ou pas.

Or, cette année le dispositif de fléchage des fins de carrière est étendu à ce tableau d'avancement. À la lumière des éléments remontant des départements, il apparaît que ces nouvelles dispositions accentuent les inégalités.

C'est ainsi que des agents qui attendaient légitimement cette promotion cette année, s'en voient écartés au seul motif que des collègues de + de 58 ans sont classés devant eux et que le nombre total des possibilités alloué au département ne permet pas de les proposer.

C'est pourquoi, F.O.-DGFiP renouvelle sa demande d'abandon de la présélection au niveau départemental et de retour à une procédure centralisée relevant de la seule compétence de la C.A.P. Centrale.

Pour F.O.-DGFiP, il n'est pas acceptable qu'une avancée obtenue pour certains se traduise par un recul pour d'autres.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : ---------- **PRÉNOM** :----------

GRADE : ---------- **QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL** : ---------- %

AFFECTATION :----------
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques **(F.O.-DGFiP)**

Fait à ---------- **le**----------
(signature)

➔ **66** ***% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
45-47, rue des Petites Écuries 75484 PARIS Cedex 10
Téléphone : 01.47.70.91.69 - Télécopie : 01.48.24.12.79 - e-mail : contact@fo-dgfip.fr
C.P.P.P. (en cours d'instruction) - Imprimé au siège du Syndicat National - Directeur de la publication : *Jean Yves BRUN*